

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Clients réparation hors assurance

CARROSSERIE AIX-T-TIC / chemin du Cluset / 73100 AIX LES BAINS

SARL au capital de 5000 € / SIRET 52852961300010 RCS CHAMBERY / APE 4520 A / TVA FR795285296130010

Champ d'application

Le client, qu'il soit particulier ou professionnel, accepte sans réserves lors de la signature du devis les présentes conditions générales de vente qui s'appliquent intégralement. En cas de besoin établi par la société CARROSSERIE AIX-T-TIC, ces conditions générales de vente pourront être complétées par des conditions particulières de vente propres à chaque prestation proposée.

Devis

Les devis sont établis en fonction de la demande du client, sous réserve de dommages cachés découverts lors du démontage du véhicule et selon l'état du véhicule et des tarifs en vigueur, et n'engagent la société CARROSSERIE AIX-T-TIC que sur ces éléments. Ils sont valables 30 jours à compter de la date d'émission. La vente de prestations est conclue lors de la signature et mention manuscrite « bon pour accord » du devis. Le client doit donner toutes informations utiles ou indispensables pouvant être réclamées par la société CARROSSERIE AIX-T-TIC ou nécessaires à la connaissance du véhicule concerné (carte grise, contrat d'assurance)

Rendez-vous

CARROSSERIE AIX-T-TIC conviendra en accord avec le client de la date et plage horaire de rendez-vous. CARROSSERIE AIX-T-TIC s'engage à respecter ce rendez-vous. Le client s'engage pour sa part à respecter le rendez-vous fixé et à avertir CARROSSERIE AIX-T-TIC au moins 48 heures à l'avance en cas d'impossibilité ou de report du rendez-vous.

Délais

Les travaux sont exécutés dans le délai prévu lors de la prise du rendez-vous, établi en accord avec le client. Si toutefois les délais ne peuvent pas être respectés, et que cela ne résulte pas de sa responsabilité (retard de livraison de pièces), CARROSSERIE AIX-T-TIC s'engage à prévenir le client 24 heures à l'avance.

Prêt de véhicule

CARROSSERIE AIX-T-TIC s'engage à prêter gratuitement un véhicule en bon état de fonctionnement au client s'il en fait la demande lors de la prise du rendez-vous. Le client s'engage à remplir et à signer le formulaire de demande de transfert d'assurance ainsi que d'accepter et respecter les conditions particulières de véhicule de prêt affichées au bureau.

Clause de propriété

La société CARROSSERIE AIX-T-TIC se réserve la propriété des marchandises fournies jusqu'au paiement intégrale de la facture. (Loi du 12 mai 1980)

Paiement, Tarifs & Pénalités de retard

Le client s'engage à régler la facture comptant au moment de la reprise du véhicule réparé.

CARROSSERIE AIX-T-TIC propose des facilités de paiement pour les factures dont le montant TTC est supérieur à 1000 € et si le montant total des pièces ne dépasse pas 300 €. Le client devra alors en avertir CARROSSERIE AIX-T-TIC et pourra régler sa facture en 3 fois sans frais. Seuls les tarifs diffusés (Internet, documentations, etc....) directement par la société CARROSSERIE AIX-T-TIC l'engagent. Ils peuvent être révisés sans préavis et s'appliqueront dès lors immédiatement au jour de la révision, hormis pour les devis en cours de validité (validité 30 jours) dont les prix sont garantis. Toute demande spécifique ou ne figurant pas très précisément sur notre grille tarifaire fera l'objet systématique d'un devis préalable. Tous nos prix sont exprimés en Euros hors taxes.

Litiges et attribution de compétences :

La loi française est applicable en ce qui concerne ses conditions générales de vente et les relations contractuelles entre CARROSSERIE AIX-T-TIC et ses clients. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de CHAMBERY, quel que soit le lieu du siège social ou de la résidence du client, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

Forfaits

Les forfaits « low cost » et « classic » sont facturés à la demande du client, selon le tarif en vigueur. Se reporter aux conditions particulières de ventes des forfaits.

Garanties

La société CARROSSERIE AIX-T-TIC garantit ses prestations de main d'œuvre réparation et peinture 2 ans, dans la mesure où le véhicule ne subit pas de dommages et est bien entretenu. Les ingrédients peintures utilisés sont garantis 2 ans par leur fournisseur DUPONT.

Publicité

Le client accepte la pose d'un autocollant publicitaire de CARROSSERIE AIX-T-TIC de 8x3 cm sur son véhicule en réparation.

Remises :

CARROSSERIE AIX-T-TIC offre au client un chèque CADO de 15 € pour toute réparation supérieure à 1000€ HT. Offre valable hors forfaits et hors assurance.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Clients réparation prise en charge par l'assurance Clients assurance Macif (agrément)

CARROSSERIE AIX-T-TIC / chemin du Cluset / 73100 AIX LES BAINS
SARL au capital de 5000 € / SIRET 52852961300010 RCS CHAMBERY / APE 4520 A / TVA FR795285296130010

Champ d'application

Le client, qu'il soit particulier ou professionnel, accepte sans réserves lors de la signature du devis les présentes conditions générales de vente qui s'appliquent intégralement. En cas de besoin établi par la société CARROSSERIE AIX-T-TIC, ces conditions générales de vente pourront être complétées par des conditions particulières de vente propres à chaque prestation proposée.

Rendez-vous

CARROSSERIE AIX-T-TIC conviendra en accord avec le client de la date et plage horaire de rendez-vous. CARROSSERIE AIX-T-TIC s'engage à respecter ce rendez-vous. Le client s'engage pour sa part à respecter le rendez-vous fixé et à avertir CARROSSERIE AIX-T-TIC au moins 48 heures à l'avance en cas d'impossibilité ou de report du rendez-vous.

Délais

Les travaux sont exécutés dans le délai prévu lors de la prise du rendez-vous, établi en accord avec le client. Si toutefois les délais ne peuvent pas être respectés, et que cela ne résulte pas de sa responsabilité (retard de livraison de pièces), CARROSSERIE AIX-T-TIC s'engage à prévenir le client 24 heures à l'avance.

Prêt de véhicule

CARROSSERIE AIX-T-TIC s'engage à prêter gratuitement un véhicule en bon état de fonctionnement au client s'il en fait la demande lors de la prise du rendez-vous. Le client s'engage à remplir et à signer le formulaire de demande de transfert d'assurance ainsi que d'accepter et respecter les conditions particulières de véhicule de prêt affichées au bureau.

Clause de propriété

La société CARROSSERIE AIX-T-TIC se réserve la propriété des marchandises fournies jusqu'au paiement intégral de la facture. (Loi du 12 mai 1980)

Paiement, Tarifs & Pénalités de retard

Lors d'un sinistre avec participation de l'assurance et s'il n'y a pas de prise en charge pour le réparateur, le client règle comptant la totalité de sa facture et CARROSSERIE AIX-T-TIC s'engage à encaisser le chèque du client seulement lorsque celui-ci sera remboursé par son assurance, il devra alors en avertir CARROSSERIE AIX-T-TIC.

Si l'assurance accorde le règlement direct à CARROSSERIE AIX-T-TIC, le client règle sa franchise comptant s'il en a une lors de la restitution du véhicule réparé. Seuls les tarifs diffusés (Internet, documentations, etc....) directement par la société CARROSSERIE AIX-T-TIC l'engagent. Ils peuvent être révisés sans préavis et s'appliqueront dès lors immédiatement au jour de la révision, hormis pour les devis en cours de validité (validité 30 jours) dont les prix sont garantis. Toute demande spécifique ou ne figurant pas très précisément sur notre grille tarifaire fera l'objet systématique d'un devis préalable. Tous nos prix sont exprimés en Euros hors taxes.

Litiges et attribution de compétences :

La loi française est applicable en ce qui concerne ses conditions générales de vente et les relations contractuelles entre CARROSSERIE AIX-T-TIC et ses clients. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de CHAMBERY, quel que soit le lieu du siège social ou de la résidence du client, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

Garanties

La société CARROSSERIE AIX-T-TIC garantit ses prestations de main d'œuvre réparation et peinture 2 ans, dans la mesure où le véhicule ne subit pas de dommages et est bien entretenu. Les ingrédients peintures utilisés sont garantis 2 ans par leur fournisseur DUPONT.

Publicité

Le client accepte la pose d'un autocollant publicitaire de CARROSSERIE AIX-T-TIC de 8x3 cm sur son véhicule en réparation.